

*Questions orales*

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, je signalerai au député que l'accord conclu dans ce cas visait à assurer la protection d'une importante industrie canadienne qui était alors déficitaire à cause, notamment, des mesures malencontreuses prises par le gouvernement américain. On peut dire sans se tromper que l'industrie de l'uranium et, par conséquent, les consommateurs, tant au Canada qu'aux États-Unis ou ailleurs, ont été à l'abri de l'inflation grâce au maintien au Canada d'une production excédentaire d'uranium pendant toute la période difficile du début des années 1970. A cet égard, l'une des meilleurs façons de nous protéger contre de nouvelles hausses de prix du genre de celles qu'impose l'OPEP consiste à accroître la production d'uranium.

**M. Gillies:** Autrement dit, de suivre son exemple.

**M. Macdonald (Rosedale):** Je signalerai au député de Don Valley que le gouvernement a toujours précisé que les pays consommateurs et producteurs de pétrole devraient participer à cet accord et que les États-Unis, en particulier, auraient pu le faire s'ils n'avaient pas eux-mêmes suivi une politique aussi exclusive.

LES MOTIFS DU SECRET ENTOURANT LES PRÉSUMÉES  
ENTENTES AU SUJET DU PRIX DE L'URANIUM

**M. Sinclair Stevens (York-Simcoe):** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur, Hier soir, au réseau national de télévision, le ministre a semblé très offusqué de ce qu'un pays ami, comme il l'a appelé, puisse divulguer ce genre d'information. Étant donné la réponse qu'il vient de donner, pourrait-il nous dire pourquoi il estime souhaitable de garder secret ce genre d'accord ou, pour reprendre les termes du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, ce club de producteurs? Pourquoi juge-t-il nécessaire de le taire au public?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, il était loin d'être gardé secret puisque, comme l'a déclaré le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, des communiqués ont paru à l'époque pour annoncer la conclusion de cette entente. Ce que j'ai dit hier soir à la télévision, c'est que je n'apprécie pas que les États-Unis cherchent à appliquer leurs lois au Canada, passant outre à nos propres lois, attitude que je ne qualifierais pas d'amicale.

LA QUESTION DE L'ESTIMATION COMME PRÉCÉDENT PAR LES  
PAYS DE L'OPEP DES ENTENTES AU SUJET DU PRIX DE  
L'URANIUM

**M. Sinclair Stevens (York-Simcoe):** Une dernière question supplémentaire, monsieur l'Orateur.

**M. Hees:** Le grand frère écoute.

**M. Stevens:** Puisque le club des producteurs, comme l'appelle le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, a été fondé avant la formation de l'OPEP, le ministre pourrait-il nous dire dans quelle mesure, à son avis, les nations de l'OPEP ont considéré cela comme un précédent légitime dont elles pourraient se prévaloir?

**L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, j'ai fait remarquer au député que l'OPEP existait déjà depuis sept ou huit ans.

**M. Stevens:** Je parle de la formation des cartels.

[M. Stevens.]

[Français]

LES LIEUX HISTORIQUES

L'ACCÈS AUX PLAINES D'ABRAHAM POUR LA CÉLÉBRATION DE  
LA FÊTE DE LA SAINT-JEAN—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Dennis Dawson (Louis-Hébert):** Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.

J'aimerais savoir s'il est vrai que la Commission des champs de bataille nationaux a refusé l'accès aux Plaines d'Abraham aux organismes désirant les utiliser pour les Fêtes de la Saint-Jean. Dans l'affirmative, quelles en sont les raisons, et entend-il répondre au télégramme de M<sup>me</sup> Maltais à ce sujet?

[Traduction]

**L'hon. Warren Allmand (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien):** Monsieur l'Orateur, la décision à laquelle le député fait allusion a été prise par la Commission des champs de bataille nationaux, organisme indépendant fondé par une loi du Parlement. Tous les membres de cette Commission sont de la ville de Québec. Je ne savais pas qu'ils avaient demandé à utiliser les Plaines d'Abraham; je n'étais pas au courant de la décision et n'y ai pris aucune part, de toute façon. Ce n'est qu'hier que je l'ai apprise, dans les journaux. J'ai cherché immédiatement à m'enquérir des raisons pour lesquelles la Commission avait refusé d'accéder à cette demande. On m'a fait savoir que jusque-là, la Société Saint-Jean Baptiste avait coopéré avec la Corporation des fêtes de la Saint-Jean et qu'elles avaient organisé ensemble une cérémonie commémorative. Mais pour une raison ou une autre, elles avaient présenté cette année deux demandes distinctes; on a accédé à la demande émanant de la Société Saint-Jean Baptiste qui pourra se servir du terrain. L'autre demande a été refusée car la Corporation des fêtes avait fait l'objet de nombreuses plaintes, et aussi parce qu'on ne pouvait vraiment se fier à cette société. Cependant, j'ai demandé à la Commission de revoir la question, ce qu'elle va faire, d'après moi.

\* \* \*

LA CONSOMMATION

LA DATE DE L'EXPOSÉ DE LA POLITIQUE ALIMENTAIRE  
NATIONALE—DEMANDE DE DÉPÔT DE LA DOCUMENTATION  
PRÉPARATOIRE

**M. Heward Grafftey (Brome-Missisquoi):** Monsieur l'Orateur, la question que j'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations concerne la déclaration faite par le gouvernement la semaine dernière au sujet de la politique alimentaire. Comme le ministre a déclaré que la politique alimentaire nationale reste l'une des principales priorités du gouvernement et que la stratégie alimentaire, comme nous l'avons vu la semaine dernière, n'en est qu'à l'étape de la discussion, en fait, ce n'est pour l'instant qu'un document de travail, quand les consommateurs canadiens peuvent-ils s'attendre à avoir une politique alimentaire nationale bien définie, coordonnée et complète? Dans combien de temps le ministre compte-t-il annoncer cette politique?